

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

### Calendrier et périmètres

Le calendrier des élections de l'UES (Unité Économique et Sociale composée des 3 sociétés gfi informatique, gfi progiciels et gfi i&p) a été fixé par le juge du Tribunal d'Instance, avec un scrutin de **premier tour fin janvier**.



Parallèlement, le Ministère du travail n'ayant pas rendu son avis dans le délai de deux mois suivants votre dépôt de recours, son avis est donc implicitement celui de la DIRECCTE, à savoir **périmètres des établissements identiques à ceux actuels**.

#### Les dates à retenir :

- ➡ **Lundi 15 Décembre : appel à candidature par la Direction**
- ➡ **Lundi 5 janvier : dépôt des listes de candidatures**
- ➡ **Lundi 26 janvier : envoi du matériel de vote aux électeurs**
- ➡ **Du vendredi 30 janvier 9h au jeudi 5 février 14h : scrutin électronique 1er tour**



## AVIS DE RECHERCHE

Vous appréciez les actions de la **CFDT** ?  
Vous voulez soutenir ses représentants ?  
Vous voulez contribuer aux actions menées par la **CFDT** ?

### Le moment est venu de rejoindre nos équipes !

Pour que la **CFDT** soit fortement représentée,  
portez-vous candidat-e sur les listes présentées par la **CFDT**.



#### La CFDT recherche des candidats motivés (CE, DP, DUP).

Un mandat d'élu-e est **passionnant** et très **formateur**. Vous apprendrez beaucoup sur le droit du travail bien sûr, mais aussi sur les rouages de l'entreprise, le travail en équipe. Vous serez en contact avec des salariés qui ne vivent d'autres situations que vous. C'est très **enrichissant** !

C'est aussi une façon de trouver sa place en agissant pour aider les autres.

Vos représentant-e-s **CFDT** (coordonnées en dernière page)  
sont à votre disposition pour répondre à vos questions sur les différents mandats.

Dès le début de votre mandat vous serez formé-e.

Pas de condition, pas de prérequis, pour nous s'engager,  
seule compte votre **motivation**.

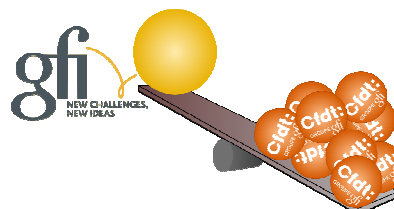


Rejoignez-nous !

Pour déposer votre candidature, ou pour un renseignement,  
contactez Catherine LINTIGNAT

06 45 81 26 02

[cfdtgfi@yahoo.fr](mailto:cfdtgfi@yahoo.fr)



## TICKETS RESTAURANT ÉLECTRONIQUES



Les salariés en mission sur le site EDF de Nanterre ont sollicité nos militantes **CFDT** d'Ile-de-France : « *Le restaurant d'entreprise du site EDF n'accepte pas le paiement avec la carte tickets restaurant électronique...* ».



Suite aux actions menées par les militantes **CFDT**, c'est maintenant possible de payer avec la carte tickets restaurant électronique.

Si vous rencontrez des difficultés d'utilisation de votre carte tickets restaurant électronique, contactez vos représentants **CFDT** (coordonnées en dernière page)

## TICKETS RESTAURANT ÉLECTRONIQUES - PÉTITION

### Rematéralisation

ou comment transformer les tickets restaurant (TR) électroniques en TR papier

**Afin que les salariés puissent disposer de leur argent, la CFDT revendique la gratuité de la rematéralisation des tickets restaurant, et cela sans plafond.**

### Changement de millésime

ou comment transformer les tickets restaurant 2014 en tickets restaurant 2015

**Afin qu'aucun salarié ne perde d'argent, la CFDT revendique une bascule automatique, sans intervention des salariés.**

**Signez et faites signer notre pétition sur la rematéralisation et le changement de millésime des TR électroniques.**

*Retrouvez tous les détails dans notre communication mensuelle de Décembre*

La **CFDT** invite tous les salariés à signer cette pétition.

Signez et faites signer cette pétition.

Reproduction libre



|            | Rematéralisation<br>(Transformer les tickets restaurant électroniques en TR papier)<br>Afin que les salariés puissent disposer de leur argent, je demande la gratuité de la rematéralisation des tickets restaurant, et cela sans plafond. | Changement de millésime<br>(Transformer les tickets restaurant 2014 en tickets restaurant 2015)<br>Afin qu'aucun salarié ne perde d'argent, je demande une bascule automatique du millésime sans intervention des salariés. |
|------------|--|---|
| Nom Prénom | Signature  | Signature   |
|            |  |   |

**A ce jour 150 signatures : Pas assez pour faire bouger la Direction !  
Ce que nous pouvons faire avec vous, nous ne pouvons pas le faire sans vous !**

## COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

### A partir du 1er janvier 2015, le CPF se substituera au DIF.

Attacher des droits à la personne plutôt qu'à son contrat de travail, c'est la philosophie du nouveau CPF. Le CPF constitue un pas supplémentaire dans la démarche de sécurisation du parcours professionnel défendue par la **CFDT**.

Les heures acquises au titre du DIF au 31 décembre 2014 seront conservées jusqu'au 31 décembre 2020, et seront prioritairement consommées dans le cadre d'une formation au titre du CPF.

### DIF = 120 heures maxi / CPF = 150 maxi

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le CPF sera alimenté de 24 heures par an, jusqu'au plafond de 120 heures, puis 12 heures par an jusqu'au plafond de 150 heures.

Les heures acquises au titre du CPF peuvent être utilisées pour :

- Des formations qualifiantes
- L'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- Des formations visant l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences ;

### DIF = Accord de l'employeur obligatoire

### CPF = Accord de l'employeur pas toujours obligatoire

Lorsque la formation est suivie en tout ou partie sur le temps de travail, le salarié doit demander l'accord préalable de l'employeur (idem DIF). En revanche, **l'accord de l'employeur n'est pas requis pour les formations suivies en dehors du temps de travail.**

Le CPF est la partie émergée de l'iceberg car s'il est la mesure phare de la réforme, il n'en est pas le seul moteur. Il y a le CPF, mais aussi le **plan de formation**, le **conseil en évolution professionnelle**, les **entretiens professionnels** dans l'entreprise, et c'est l'ensemble de ces outils qui formera la réussite de cette réforme. Tant les nouveaux outils que les instances auxquelles la réforme a donné naissance répondent aux objectifs que s'était fixé la **CFDT** en s'engageant dans la négociation : **permettre à chacun de monter d'au moins un niveau de qualification et d'acquérir des compétences répondant aux besoins de réels.**



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

## RÉPONSES À LA CARTE

DES QUESTIONS DE TOUS ORDRES  
ET UN SUIVI RIGoureux DES RÉPONSES  
FAITES AUX ADHÉRENTS

LOGEMENT ● CONDITIONS DE TRAVAIL ● SANTÉ AU TRAVAIL  
● VIE PERSONNELLE ● FORMATION PROFESSIONNELLE ●  
RETRAITE ● CONTRAT DE TRAVAIL...

UN SEUL NUMÉRO :

0969 39 19 39

## ADHÉREZ À LA CFDT !



**ÉMANCIPATION**  
**DÉMOCRATIE**  
**SOLIDARITÉ**  
**AUTONOMIE**  
**RESPECT**

### PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS !

- Bienvenue aux salarié(e)s qui nous ont rejoints en adhérant à la **CFDT**.
- Si vous avez adhéré à la **CFDT** avant d'être salarié(e) GFI, signalez-vous auprès d'un(e) représentant(e).



## COTISATION SYNDICALE = DEDUCTION FISCALE

66% du montant de la cotisation syndicale sont déductibles de l'impôt sur le revenu.  
Les adhérents non imposables bénéficient d'un crédit d'impôt.

## LES VALEURS DE LA CFDT



### Émancipation

Donner aux adhérents et militants, les moyens d'être acteurs dans l'entreprise.

### Démocratie

Faire porter par toute la CFDT les décisions prises à la majorité des adhérents

### Respect des droits de l'homme

Reconnaître le droit des travailleurs et chômeurs

### Autonomie


Donner la priorité à la cotisation en tant que moyen de financement.

### Solidarité

Prendre en charge les salarié-e-s en difficulté

➤ Pour adhérer à la CFDT, contactez l'un(e) de nos représentant(e)s.

## VOS CONTACTS CFDT A GFI

|  |   |   |  |   |
|--|---|---|--|---|
| <b>UES</b><br><b>Gfi Informatique</b><br><br>Catherine LINTIGNAT<br>Déléguée Syndicale Centrale<br>06 45 81 26 02<br>cfdtgfi@yahoo.fr<br><br> | <b>GFI INFORMATIQUE</b>                         | Est                                     | <i>Fabrice DEMORI</i>                                | f.demori@hotmail.fr   |
|  |   | Ile de France                           | <i>Consuelo FELIU LLOMBART<br/>Adélaïde DA COSTA</i> | cfdt.gfi-industrie@hotmail.fr<br>adel.dacosta.cfdt.gfi.idf@outlook.fr |
|  |   | Méditerranée                            | <i>Christophe SIMON</i>                              | cfdt.med@gmail.com  |
|  |   | Nord                                    | <i>Christian TANGHE</i>                              | cfdtnord@free.fr  |
|  |   | Ouest                                   | <i>Gaëtan RYCKEBOER</i>                              | ouest.cfdtgfi@gmail.com   |
|  |   | Rhône Alpes                             | <i>Contact CFDT</i>                                  | cfdtra@yahoo.fr   |
|  |   | Sud-Ouest                               | <i>Contact CFDT</i>                                  | cfdt.gfi.sudouest@gmail.com   |
|  |   | <b>GFI INFORMATIQUE PRODUCTION</b>      | <i>Stéphane GLAÇON</i>                               | cfdt.gfi.ip@gmail.com   |
|  | <b>GFI PROGICIELS</b>                           | <i>Luc FOURNIER</i>                     | cfdtprogiciels@yahoo.fr                              |   |
| <b>Hors UES</b>  | <b>COGNITIS</b>                                 | <i>Sébastien LACREU</i>                 | cfdt.cognitis@gmail.com                              |   |
|  | <b>GFI CHRONO TIME</b>                          | <i>Tomas RODRIGUEZ</i>                  | cfdt.gct@gmail.com                                   |   |
|  | <b>GFI CONSULTING</b>                           | <i>Yassine FARES</i>                    | cfdt_consulting@yahoo.fr                             |   |
|  | <b>GFI BUS National/Paris Toulouse Bordeaux</b> | <i>Richard FOSSUO<br/>Didier GUERIN</i> | cfdt.gfi.bus@gmail.com                               |   |
|  | <b>GFI INFOGEN SYSTEM</b>                       | <i>Contact CFDT</i>                     | cfdt.infogen@gmail.com                               |   |